

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 039-243900420-20250403-2025_37-DE

Berger
Leviallt

Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 03 avril 2025

Date de convocation

21 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, jeudi 03 avril à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Ecleux au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Adhésion au CAUE du Jura 2025

N°37/2025

Nombre de membres

40

Présents

33

Représentés

2

Excusés

7

Votants

35

Présents

Mesdames Desarbres, Paillot, Sermier, Valot, Giancatarino, Hählen, Falcinella-Gillard, Alixant, Pate, Mourot, Junod.

Messieurs Degay, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Koehren, Magdelaine, Chalumeau, Fraichard, Bouton, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Besia, Joffre.

Excusés Mmes Masuyer, Faivre, MM. Dejeux, Truchot (procuration à Mme Sermier), Rochet (procuration à M. Rougeaux), Théry, Coutrot.

Absents

Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) a pour mission de conseiller les collectivités locales dans le cadre d'aménagements urbains et pour la mise en œuvre d'actions cohérentes en matière d'habitat et d'équipement d'espaces publics.

Il a également un rôle de sensibilisation à la préservation de l'environnement naturel et bâti, et une mission d'information et de formation.

Les compétences du CAUE peuvent être mises à la disposition de la Communauté de communes du Val d'Amour, dans le cadre des projets réalisés par le bureau d'étude et pour la mise en œuvre de la politique de l'habitat.

L'adhésion au CAUE est de 200€ pour la CCVA.

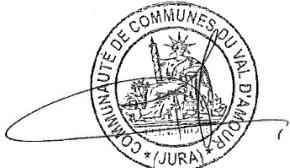
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'adhésion au CAUE pour un montant de 200€,
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette décision,

- Dit que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Valot
Secrétaire de séance

